

LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 :

**ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL,
DROIT D'EXCEPTION**

VENDREDI 15 DÉC | 9H - 17H

**AMPHITHÉÂTRE LOUIS LIARD
17, RUE DE LA SORBONNE 75005 PARIS**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR EVENTO
CONTACT : IRJS@UNIV-PARIS1.FR**

Les Jeux Olympiques de Paris 2024

Evènement exceptionnel, droit d'exception

Sous la Direction scientifique de **S. Nicinski**, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, co-directrice du Département de droit public et privé de l'économie (IRJS) ; **Antonin Pitras**, Maître de conférence à l'Université du Mans et **Clémence Cathelain-Collon**, Docteure en droit.

9h00 : Ouverture du colloque

Christine Neau-Leduc, Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h30 : Propos introductifs « L'accueil des JO à Paris : regard de l'économiste »

Wladimir Andreff, Professeur honoraire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président du Conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport, Ministère des sports.

I - Organisation

Sous la Présidence de **Marc Guillaume**, Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris

10h00 : « Gouvernance et réalisation du projet : quelles adaptations du droit des contrats et des biens publics ? »

Gabriel Eckert, Professeur de Droit public, Directeur de l'Institut de Recherches Carré de Malberg (UR3399), Ancien Directeur de Sciences Po Strasbourg.

10h30 : « Construction des installations : quelles procédures dérogatoires ? »

Rozen Noguellou, Conseillère d'Etat.

11h00 : « Jeux olympiques : quelles particularités financières et fiscales ? »

Stéphanie Damarey, Professeure à l'Université de Lille.

II - Déroulement

Sous la Présidence de **Didier Poracchia**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h00 : « L'intégrité sportive pendant les JO »

Jean-Michel Marmayou, Professeur à la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix Marseille Université.

14h30 : « Droits fondamentaux et JO »

Xavier Dupré de Boulois, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

15h00 : « L'ambivalence du monopole du CIO, de la compétition olympique à la compétition économique »

Catherine Prieto, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du collège de l'Autorité de la concurrence, et **Antonin Pitras**, maître de conférence à l'Université du Mans.

16h00 : Propos conclusifs « Quel héritage ? »

Cécile Chaussard, Maître de conférences en droit public HDR - Université de Bourgogne.